

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin février 2018

LA REUNION

	janvier 2018	février 2018	Cumul de janvier à		année 2017
			2018	2017	
Dossiers déposés	80	90	170	166	1 215
Décision de recevabilité par les commissions	0	154	154	166	1 086
-Dossiers recevables	0	134	134	141	949
- Dossiers irrecevables (A)	0	20	20	25	137
Mesures de rétablissement personnel (B)	0	121	121	70	315
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	121	121	70	314
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	1
Mesures de réaménagement des dettes (C)	0	146	146	109	481
- Plans conventionnels conclus	0	6	6	20	92
* dont plans conclus consistant en un moratoire	0	1	1	2	24
- Mesures avec ou sans effacement	0	140	140	89	389
* dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	0	50	50	38	170
Dossiers clôturés (D)	3	20	23	21	135
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	3	307	310	230	1 127
Relations avec les tribunaux					
- recommandations homologuées par les juges	24	16	40	77	525

En février 2018, les commissions ont été saisies de 90 situations de surendettement et en ont traité 307 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a progressé de 2,4 % sur les deux premiers mois 2018 par rapport aux deux premiers mois 2017 (170 dossiers contre 166 dossiers).

A fin novembre 2017, 864 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 10,2 % sur cette période.

Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 6,4 %.